

COLONIE FRANÇAISE

DE

METGERMETTE.

I

Durant le cours de la session de la Législature locale de 1872, deux articles parurent dans l'*Opinion Publique*, contenant l'exposé d'un projet d'établissements français, dans les cantons situés vers les frontières des Etats-Unis, dans les profondeurs des comtés de Beauce et de Dorchester. Il s'agissait d'amener de France, pour les installer et les fixer ici, en pleine forêt, seize cents familles, dans l'espace de huit années, et cela, sans que notre gouvernement eût à dépenser un seul sou, tant pour leur transport que comme frais d'installation. On ne lui demandait rien de plus qu'une concession de terrains, avec réserve, de trois cent vingt mille acres en superficie, dans les cantons de Metgermette, Jersey, Risborough, Marlow, Watford, Laugevin, Gayhurst et Adstock. Le prix en était fixé à vingt centins l'acre, à la charge par les acquéreurs d'ouvrir eux-mêmes les chemins, rigoureusement indispensables, ce qui, de fait, remuait le prix de vente au taux ordinaire de trente centins l'acre, lorsque le gouvernement fait l'ouverture des chemins.

A distance, un octroi de trois cent vingt mille acres put paraître un peu large; le gouvernement semblait

hâter à l'aventure, laisser courir les ciseaux dans notre territoire, mais en y regardant de plus près, en mesurant du regard les régions immenses non encore défrichées qui s'étendent au nord et au sud du Saint-Laurent, enveloppant notre Province, dans un épais et sombre manteau de forêts, ces quelques centaines de mille acres se réduisaient, par comparaison, aux proportions d'une étroite lisière. Nous pouvons généreusement offrir l'hospitalité aux étrangers, sans mettre les enfants du sol à la gêne. Et lorsque ces étrangers se trouvent être des alliés, des amis, des parents même comme peuples, ayant la même foi, le même langage, le même sang, quo nous, au lieu de nous inquiéter, nous devrions au contraire nous féliciter de ce qu'ils viennent occuper une faible portion de notre patrimoine. Nos fils ou nos neveux auraient du reste mauvaise grâce à se plaindre de notre libéralité, car, les premiers, ils devaient connaître la valeur de ces cantons, arpentés et divisés en lots depuis déjà plusieurs années. S'ils ne les ont pas recherchés, retenus, à eux la faute. La politique du gouvernement est connue; elle se résume en un seul mot : *colonisation*, ou, si vous voulez, la